

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAS AB CONSEIL

Au capital de 7 622,45 €

RCS GRASSE 380 794 214

Adresse du siège social 1951 Chemin de Saint Arnoux 06140 TOURRETTES SUR LOUP

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 24/04/2025

Le 24/04/2025

A 11 Heure

Les associés de la société

se sont réunis au siège de la société, et ont décidé de tenir la présente assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bernard ABELLA,
qui constate que sont présents

Madame Emmanuelle ABELLA

Madame Sabine ABELLA

Madame Justine ABELLA

Monsieur Bernard ABELLA, constate que toutes les parts sont bien représentées et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Augmentation du capital
Modification de l'objet social
Délégation spéciale de pouvoir

Après avoir lu son rapport, le Président déclare la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

Première résolution : Modification de l'objet social

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'objet social dès lors que la société n'a jamais eu d'activité d'agence immobilière.

L'article 2 des statuts sera donc modifié comme suit à compter le 01/01/1991:

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties.

 
SA

POUVOIR

Après délibération, les associés décident à l'unanimité de conférer tous pouvoirs aux porteurs des présentes, avec délégation de pouvoirs à la société PROFORMALITES à l'effet d'accomplir les formalités légales relatives aux résolutions qui précèdent, en particulier l'insertion dans un journal d'annonces légales, et la modification au registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis, plus aucune question n'étant à débattre, la présidente a levé la séance à 11 heures.

Madame Emmanuelle ABELLA



Madame Sabine ABELLA



Madame Justine ABELLA



Monsieur Bernard ABELLA

